



Secrétariat du proviseur
Affaire suivie par :
Nathalie Nizier
Tél : 02 54 08 20 40
ce.0360008n@ac-orleans-tours.fr

Châteauroux, le 24 juin 2022

31 Avenue Marcel Lemoine
36 000 CHATEAUROUX

INSCRIPTION DES ELEVES ADMIS EN CLASSE DE SECONDE RENTREE 2022

Si votre enfant est affecté au lycée Jean Giraudoux **en liste principale**, il vous appartiendra de procéder à sa **préinscription en ligne via les Téléservices (<https://teleservices.education.gouv.fr>) entre le 1^{er} et le 4 juillet 2022.**

1. Inscription en ligne du samedi 1^{er} juillet au lundi 4 juillet 2022

- via les téléservices en vous connectant à l'adresse suivante <https://teleservices.education.gouv.fr> du samedi 1^{er} juillet au lundi 4 juillet 2022.
- éditer les documents nécessaires à l'inscription, les remplir et les retourner au lycée ainsi que les justificatifs demandés ci-dessous **aux jours et horaires suivants** :
 - **Lundi 04 juillet 2022 → 07h30-12h30 et 13h00-18h00**
 - **Mardi 05 juillet 2022 → 13h00-18h00**

2. Inscription au lycée Jean Giraudoux en cas d'impossibilité de s'inscrire en ligne

- se présenter directement au Lycée Jean Giraudoux aux dates et horaires suivants :
 - **Lundi 04 juillet 2022 → 07h30-12h30 et 13h00-18h00**
 - **Mardi 05 juillet 2022 → 13h00-18h00**
- apporter les pièces demandées ci-dessous

3. Choix des enseignements optionnels ou facultatifs

- Dispositif renforcement linguistique (section euro) : les sélections ont été faites en amont. Vous serez informé de votre sélection ou non sélection soit le jour de l'inscription soit le 12 juillet 2022 au plus tard.
- LVC Chinois, EPS facultatif : les demandes seront faites le jour de l'inscription. En cas de candidatures supérieures au nombre de places, les élèves seront retenus en fonction de leur rang d'affectation par la DSDEN.
- Le cumul des options est possible sous réserve de la compatibilité avec les emplois du temps

Liste des justificatifs à apporter le jour de l'inscription :

- ✓ Notification d'affectation de la DSDEN remise par le collège d'origine
- ✓ Photocopie complète du livret de famille
- ✓ Copie intégrale de la décision de justice indiquant les dispositions de garde de l'élève, en cas de divorce ou séparation
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire ou postal (indiquer au dos : nom et prénom de votre enfant)
- ✓ Copie de tout document concernant un aménagement du temps scolaire et des examens en lien avec une problématique de santé (PPS, PAI, PAP, GEVASCO...)